

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Mercredi 6 décembre 2023

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Gérard Laurent, Gilles Robert, Colette Laurent, Cécile Billis, Alexandre Billis.

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau :

La prochaine réunion de bureau est fixée jeudi 11 janvier 2024 à 14h30 au Moulin.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 8 novembre 2023 :

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur l’Intranet.

2 - POINT FINANCIER FAIT PAR LE TRESORIER :

A partir du comparatif des ventes, le chiffre d’affaires du mois de novembre 2023 augmente de + 5.46 % par rapport au même mois de 2022.

La situation est estimée satisfaisante par le bureau.

Un point de la trésorerie est fait au 4 décembre 2023.

2.1 - Chiffres d’affaires des marchés de Noël :

Essertines-en-Châtelneuf : + 326.30€

Marols : 1.031€. Un mail de remerciement a été adressé par André aux organisateurs.

2.2 – Nouveau logiciel de comptabilité – Cabinet comptable Axens :

Une rencontre de Jean-Paul, Michèle et Cécile a eu lieu le 4 décembre avec le cabinet comptable Axens (Brigitte Robert).

A partir du CR fait par Cécile en séance. Voici les choix validés par le bureau :

- Le logiciel de CEGID utilisé actuellement par le trésorier serait remplacé par une application en ligne utilisable à partir d’un ordinateur avec les sécurités nécessaires. Les données sont directement exploitables sans transfert par notre expert-comptable. Solution entièrement sécurisée avec le Cloud de AXENS.

Accès/hébergement : 45€HT/mois. Formation : 2 x ½ journée pour plusieurs pers. : 850€HT

- Nouveau logiciel de facturation – indépendant de la caisse enregistreuse – pour toutes factures hors ventes boutique. Formation ½ journée : 350€HT.

Accès/hébergement : 14€HT/mois. Logiciel relié à la comptabilité et exporté en fin de mois sur comptes du Moulin.

Mise en place de ces nouveaux logiciels : début avril 2024.

2.3 – Cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 606€ pour 2023 contre 580€ en 2022

2.4 – Prix achat cerneaux de noix :

Le prix actuel est de 4.15€/kg. Achat antérieur à fournisseur Koki : 5.50€.

Le bureau valide les tarifs suivants pour 2024 :

Prix d'achat cerneaux aux particuliers : 5€/kg, et noix à façon : 2€/kg.

3 – POINT de SITUATION fait par le président :

- 3.1 – Fréquentation du public :

10896 visiteurs jusqu'au 30 novembre 2023 contre 10684 en 2022.

Bon succès pour les animations vacances Toussaint ainsi que pour Halloween.

- 3.2 – Recrutement personnel :

CR réunion du 29 novembre préparation recrutement(*) avec descriptif de poste actualisé envoyés le 1^{er} décembre aux membres du bureau.

- Suite à la décision actée en bureau du 081123, d'embaucher 2 mi-temps annualisés en CDD de 9 mois renouvelable au 1^{er} février 2024, Magali a accepté l'offre d'emploi, présentée par André. Elle occupera l'un de ces deux postes.

- André contactera Pôle Emploi pour la confection selon les normes de l'appel de candidature pour le second ½ temps à pourvoir.

A ce propos, le bureau considère qu'il convient en même temps de lancer un appel à candidature pour le poste de saisonnier graissou pour l'été 2024.

Lancement à venir des appels de candidature au niveau Pôle Emploi et médias... pour :

- l'emploi CDD à ½ temps guidage-secrétariat-boutique

- le poste de saisonnier graissou pour l'été 2024.

- Après échanges et discussions, il ressort qu'une polyvalence et coordination entre les 2 CDD à ½ temps est indispensable pour le bon fonctionnement de l'activité touristique du Moulin au fil de l'année.

- André a envoyé aux membres du bureau les 2 candidatures spontanées qu'il a reçues.

- André et Alex constitueront le binôme pour recevoir les candidats pour un 1^{er} entretien, avec présentation de l'ensemble du site.

Le bureau valide l'ensemble des dispositions ci-dessus, relatives au recrutement.

(*) Composition groupe de travail : André Laurent, Alexandre Billis, Cécile Billis, Jeanine Peyron, Janine Tissot.

3.3 – Don de 1.000€. Un remerciement sera adressé à la personne.

4 – COMMISSION ANIMATIONS

Fête des 20 ans du Moulin 29 et 30 juin 2024 :

Le CR de la réunion du 30/11/23 préparatoire à la Fête des 20 ans du Moulin a été diffusé à toutes les personnes du planning et un résumé est présenté en séance par Jeanine P.

Après échanges et discussions, le titre de cet évènement pourrait être plutôt « Journées Portes Ouvertes pour les 20 ans du Moulin ».

- Pas de visite guidée, le dimanche 30 juin 2024.

- Parking : démarche à faire auprès du maire de Châtelneuf pour parking à Fraisse et navette à prévoir de Fraisse au Moulin et retour pour conditions de sécurité sur site du Moulin.

- Confection prévue d'une plaquette pour le programme avec insertions publicitaires à solliciter auprès de tiers tels qu'entreprises, commerces, élus locaux, ... Contact éventuel à prendre avec Toinou qui a fait réaliser un document similaire pour Gergovia.

La prochaine réunion animations est fixée au 11 janvier 2024 à 9h30 au Moulin pour travailler sur le planning de la semaine précédente et du WE JPO des 29 et 30 juin 2024.

Document remis sur table : 1ère ébauche de planning réalisé par Jeanine P. et Magali sur la période du 25-28 et 29-30 juin 2024.

5 - COMMISSION COMMUNICATION du 15 novembre 2023 :

CR consultable en ligne sur l'Intranet.

Une synthèse du plan de Communication 2024 en cours d'élaboration est présentée au bureau par Janine T. L'enveloppe budgétaire 2024 est de 3.000€.

Les engagements de communication suivants ont été pris :

- Office du Tourisme Loire-Forez partenariat et diffusion des documents
- Partenariat renouvelé avec la Maison du Tourisme du Parc Livradois-Forez
- Insertion dans carte touristique du Forez
- Signalement fait à l'OTLF pour les animations du Moulin de février et jusqu'au 6 mars.

6 – QUESTIONS DIVERSES :

- 6.1 – Horaires des visites 2024 :

Sur demande d'André, le bureau valide le principe des visites à heures fixes idem en 2023.

Le panneau du parking sera actualisé.

Une actualisation sera faite sur le site Internet.

Jeanine P. indique que le planning de février et mars sera établi prochainement pour les salariés.

- 6.2 – Imprimante bouteilles à réparer/remplacer :

Une pièce est à changer pour un coût de 56€HT + cartouche d'encre 288€HT. André propose un remplacement par une machine plus performante à 1.601€HT.

Après échanges et discussions, le bureau décide d'acheter la pièce pour réparer l'imprimante et si elle fonctionne, le Moulin achètera dans un second temps l'encre nécessaire.

Sur indication de Pierre-Yves, l'étiquetage à la main est pour l'instant plus performant.

- 6.3 – Fête du Sapin à St-Bonnet-le-Courreau 17 décembre 2023 :

Le Sou des écoles a demandé à vendre nos huiles.

André leur a indiqué que nous ferions le prix revendeur mais avec tarifs de vente idem boutique du Moulin.

Le bureau valide cette décision.

- 6.4 – Prime de fin d'année de Pierre-Yves :

Après échanges et discussions, compte tenu du départ récent de Guylaine avec indemnité rupture conventionnelle, le bureau unanime fixe à 1.300€ la « Prime de Partage de la Valeur » exonérée de charges, avec 200€ de prime exceptionnelle pour Pierre-Yves.

- 6.5 – Commission boutique :

Prochaine réunion mercredi 13 décembre à 9h30 avec Michèle, Élise, Anne-Marie.

Michèle contactera Magali, Joëlle et Martine, pour leur proposer d'intégrer cette commission.

La spiruline a été proposée pour vente en boutique du Moulin.

Open System (réservation/règlement en ligne en lien avec l'OTLF) :

Formation à faire pour Michèle et Magali début janvier par l'OTLF qui se rendra au Moulin.

André contactera Magali à ce sujet.

- 6.6 – Visite guidée de moins de 2 personnes : Sur proposition de Gilles, le bureau valide le principe de ne pas faire de visite à moins de 2 visiteurs, pour des questions de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT